

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Henry B. Naquin vs. Ernest L. Sternberger, saisie-arrêt, \$419.40.
 Jack A. Oppenheimer vs. Dietrich A. Watter, pour billets, \$2400.
 Mme. Katie Lamphier vs. Guy Lamphier, séparation de corps et de biens.
 Frank B. Twomey vs. Louis Haseman, saisie provisoire, \$2500.
 Mme. Ida Heimsy et al vs. D. Graffagnino, dommages, \$5250.
 Julius Hart Piano House, Ltd. vs. J. Rooney, séquestre, \$448.
 Mme. Jack Stich, exécutrice testamentaire, vs. O. Gemelli, reconnaissance d'un jugement, \$113.30.

Succession.

La succession de Christian Bacher a été ouverte, vendredi.
 Les personnes suivantes demandent l'émancipation: Mlle. Lottie Voorhies, Loretta Amelia Demuth.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

Nicholas M. Lausen vs. Emile Hunt, réclamation, \$25.
 Chas. G. Fletcher vs. Edward Goodenough, réclamation, \$9.25; vs. Chas. Martz, réclamation, \$4.
 N. Laivo vs. Michel Glaser et als. in solido, réclamation, \$90.
 Vic Snaer vs. Geo. Mattheuz, réclamation, \$48; vs. W. A. Kennedy, réclamation, \$83.20; vs. Frank Meunier, réclamation, \$33.25.
 C. J. Michel Clothing Co., Ltd. vs. E. A. Haggerty, réclamation, \$14.50; vs. L. Emile Freret, réclamation, \$51.
 Benjamin Mendelson vs. Sam B. Hollander, réclamation, \$23.75.
 H. W. Regal vs. Mme. B. Kuehn, réclamation, \$50.
 Mme. H. H. Brooks vs. H. Keith, réclamation, \$24.
 Geo. W. Davidson & Co. vs. Peter Mangano, réclamation, \$70; vs. Peter Bascarino, réclamation, \$16.
 Frederick Hosti vs. Mme. Wm. Bohnet, réclamation, \$30.
 Herman Herrlich vs. Wm. McGinty, réclamation, \$20.
 Wm. H. Hodges vs. John Cook, réclamation, \$77.40.

Benjamin F. Howell vs. Wm. Brockhoeft, réclamation, \$64.
 Polar Matthews vs. Frank Rousseo, réclamation, \$6.50.
 Home Realty Co. of Evansville, Ind. vs. Kate Williams, réclamation.
 A. Donaldson, agent vs. Geo. M. Mullet, pour possession d'une propriété.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Santo Oteri à J. Rocas, bail du rez-de-chaussée, sur Commercial Alley, pour 15 mois, à \$50 par mois.
 J. Rocas à Albert Delimon, transfert du bail ci-dessus.
 T. E. Sahuque à The North-eastern Realty Co., Ltd., bail de la propriété No. 641 Royal, pour un an, à \$75 par mois.
 Octave Kontagnet à Provident Bldg. and Loan Assn., portion, Esplanade, Bell, Crete et White, \$1000.—Henriques.
 William P. Robert à Ella H. Nick, les meubles dans la maison No. 2742 St-Philip, en paiement de \$183.—Daly.
 Mme. Emma F. Zar à Adam Filipeick or Filipeick, bail de la propriété No. 2623 Derbigny, coin de Port, pour 15 mois, à \$35 par mois.
 George E. Cox à Arthur H. Simpson, 4 lots, Baccich, Lafaye, Lombard et Gentilly Boulevard, \$1000. (Publié le 8 novembre à \$1440, par erreur).—Gurley.
 Rudolph P. Baurhenn à Louis Gertler, lot, Annonciation, 3me, Chippewa et Washington, \$1150.—Dreyfous.
 Joseph A. Blythe aux Milles.

Donath et Thompson, 5 lots, Taylor, Fillmore, E. 3me et Maumus, \$75.
 Edward D. Walshe à Blayne T. Walshe, intérêt, etc., dans la portion Peters avenue, Octavia, Dannel et Saratoga, \$400.
 John Henry Meyers et Adolph M. Keppler à Jacob L. Weil, 7 lots, Leake, Short, Pearl et Huso, \$8005.—Shérif.
 Marcelin T. Elfert à Walter J. Sulthon, 6 lots, Jena, Pitt, Cadiz et Prytania, \$7600.—Shérif.
 John H. Meyers à Mlle. Leah E. Meyers, 2 lots, Adams, Elm, Zimpe et Hillary, \$3000.—Weil.

Bureau des Hypothèques.

Veuve Katherine Menges à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$220, un billet, un an, 8 pour cent, lot, Bienville, Robertson, Villere et Iberville.—Weil.
 Edward J. Zeidler à H. C. Dondson, \$1206.34, un billet, un an, lot, Esplanade, Rampart, Quartier et Bourgogne.—Henriques.
 Walter McCormick, Jr. à Joseph A. Lautenschlaeger, Jr., \$500, un billet, un an, 8 pour cent, lot, 2me, 3me, Prieur et Johnson.—Weil.
 Francis J. Letten à Emile M. Poche, \$600, un billet, un an, 8 pour cent, lot, Canal, White, Dupre et Cleveland.—Denechaud.
 Mme. Warren Doyle à Charles B. Upton, \$1300, un billet, un an, 8 pour cent, portion, Fontainebleau, Nelson, Audubon et Broad.—Upton.

Un négociant écrit à un confrère pour lui annoncer qu'il vient de faire faillite.
 L'autre lui répond: "En réponse à votre déshonneur du 15 courant..."



L'Abeille reçoit de toutes les parties du monde des dépêches quotidiennes qui lui sont transmises par la Presse Associée de l'Union et par la Central News of America

Le soldat anglais peint par lui-même

Dans les tranchées.

Un caporal du régiment des fusiliers de Leicester donne d'intéressants détails sur la vie des soldats dans les tranchées:
 Nos tranchées, écrit-il, sont larges et profondes, mais ne peuvent être comparées à celles des Allemands, qui sont de véritables terriers à lapins. Beaucoup sont munies extérieurement d'une charpente en bois recouverte de terre et de branchage. Elles ont entre elles des corridors de communications. Elles ont des rigoles d'écoulement pour l'eau et de petites cavités où viennent se réfugier les blessés et où les hommes se reposent. Nous nous couchons dans le fond des tranchées, mais sans enlever nos chaussures, pour la raison que nous ne pourrions les remettre: nos pieds se gonfleraient comme d'énormes saucissons. Quand il pleut, nous sommes un peu dans les conditions des chiens de Terre-Neuve; nous gambillons pour nous sécher et nous échauffer. La plus grande de nos souffrances est la soif. Il est interdit de boire de l'eau, qui ne provient pas du centre d'approvisionnement, pour éviter les épidémies et parce que les rivières et les fontaines ont été contaminées par les cadavres de Prussiens tués ces jours derniers.

La Défense d'une Batterie.

Un canonnier, qui, seul de sa batterie, n'a pas été étuvé ou blessé, raconte à sa mère un épisode de la journée:

Notre batterie fut proposée à garder un point avec un faible détachement d'infanterie, parce qu'en ce moment tragique notre commandant ne pouvait disposer de plus. Les Allemands s'aperçurent que notre position était isolée et aussitôt ils concentrèrent le feu de quatre ou cinq batteries sur nos six canons. Quand ils crurent le moment opportun, ils lancèrent contre nous une colonne d'infanterie, qui arriva jusque sur la bouche de nos canons. Nous sommes tous restés à notre poste, luttant désespérément avec toutes les armes que nous avions à notre disposition; mais nous eûrions certainement été taillés en pièce si, grâce à Dieu, au moment du suprême péril, une demi-brigade d'infanterie française n'était venue à notre secours au pas de course, mettant l'ennemi en fuite.

La prise d'un Drapeau.

Voici exposée la prise d'un drapeau par les alliés:
 Le spectacle qui m'a fait le plus d'impression durant la guerre actuelle fut la résistance opposée par une poignée de soldats allemands, reste d'un régiment sacrifié, lors de l'attaque d'une position dominante défendue par notre artillerie, de la cavalerie et de l'infanterie françaises: Les Prussiens s'étaient réfugiés sur une petite élévation de terrain, entourant leur drapeau. Les Français leur intimèrent l'ordre de se rendre. Ils refusèrent. L'assaut leur fut donné. Le drapeau passa de main en main et fut tenu haut tant qu'un ennemi resta debout. Les Français ramassèrent l'emblème déshiqué par les balles, tache

de sang. La victoire remportée ne fut saluée ni par des cris, ni par des manifestations d'enthousiasme. Comme nous, les Français savent respecter et honorer le courage des vaincus.

Une Rivière traversée à la nage sous les balles ennemies.

Voici un amusant récit écrit à sa mère, à Glasgow, par un soldat du Highland Light Infantry: Ceux qui ont la passion des batailles peuvent venir nous donner un coup de main en ce moment. Il y a à faire autant et plus qu'un honnête chrétien puisse désirer. Mon ami Hecky, que vous connaissez bien, m'a dit l'autre jour que les Prussiens étaient plus méchants qu'aucun des peuples qu'il a combattus: plus méchants que les Indiens des tribus sauvages de l'Himalaya et plus méchants que les Peaux-Rouges du Far-West. Hecky a pu me parler ainsi, car toutes ces dernières journées il s'est trouvé sur la ligne de bataille. Hier, tandis qu'il traversait une rivière à la nage, les Allemands ont pris pour point de mire sa tête couverte de cheveux rouges. Les balles pleuvaient autour de lui comme la grêle durant un orage. Il dut se mettre complètement sous l'eau; il sortait de temps en temps pour prendre de l'air. Il montrait sa tête couleur de carotte sur laquelle les Prussiens tiraient alors, semblant prendre un vif plaisir à ce jeu. Comme Dieu le voulut, Hecky réussit à gagner la rive et se réfugia dans nos tranchées et, son fusil à la main, il accompagna sa vendetta sur les Allemands qu'on apercevait à l'autre rive.

LEURS GENERAUX

On fauche toujours dans le haut commandement.

C'est une véritable hécatombe, tant en Autriche qu'en Allemagne. Aux changements que nous avons signalés hier, il faut ajouter le remplacement de l'archiduc Frédéric par l'archiduc héritier au commandement de l'armée de Galicie. On espère sans doute à Vienne que la situation d'héritier du jeune archiduc, qui n'avait même pas achevé son instruction militaire lors de l'assassinat de son oncle, compensera son inexpérience.

En Allemagne, l'hécatombe continue. Le général de Morgan a été nommé commandant des troupes en Prusse orientale, en remplacement du général von Hindenburg. Le gouvernement militaire de Strasbourg a été attribué au général Eberhardt.

Le gouverneur d'Ulm est le général von Gerck. Le général Ludinghausen a été nommé commandant de la place de Coblenz, en remplacement du général Lockwald.

On remarquera que la plupart de ces changements portent sur les commandements de places fortes. L'Allemagne commencerait-elle à préparer la guerre défensive?

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fernand Bordès, époux d'Eugène Bordès.
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,341. — Division C — Attendu que Eugène Bordès a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Fernand Bordès, décédé, in testat.
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à produire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
 Par ordre de la Cour,
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 L. A. HUBERT, Avocat.
 nov-7, 11, 15

Succession d'Alexander Bordès.
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,335. — Division E — Attendu que Mme Marie Saine, veuve d'Alexander Bordès, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Alexander Bordès, décédé, in testat.
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à produire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
 Par ordre de la Cour,
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 C. C. FRIEDRICH,
 HAROLD A. MOISE, Avocats.
 nov-7, 11, 15

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL DEMOCRATE RÉGULIER

Politique

Littéraire

Scientifique

Commercial

TÉLÉPHONE MAIN 3487

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

Edition Quotidienne, Édition Hebdomadaire, Édition du Dimanche

Nous appelons l'attention de nos lecteurs et du public en général sur les soins que nous prenons à faire de L'ABEILLE un journal d'information et littéraire de premier ordre.

Les dépêches que nous publions nous sont transmises PAR SERVICE SPÉCIAL de la PRESSE ASSOCIÉE DE L'UNION et de la CENTRAL NEWS OF AMERICA.

L'ABEILLE est le SEUL journal officiel publié en français dans l'Etat de la Louisiane qui offre à ses lecteurs les mêmes avantages que les grands journaux rédigés en anglais.

HUGUES J. DE LA VERGNE,
 Président et Directeur

GEO. P. KAUFMANN,
 Vice-Président, Administrateur du Service des Annonces

ALBERT DARYOL,
 Gérant

JAMES M. AUGUSTIN,
 Rédacteur en chef

CARLOS GRIEG, CLÉMENT DAVID,
 Rédacteurs

LIONEL J. FOUCHÉ, Chef des Ateliers